



BONNE ANNEE

LA LETTRE DU MAIRE

Janvier 2015 – n°8



Une nouvelle année commence. Que nous annonce-t-elle ? Elle sera, entre autres, l'année internationale de « la lumière et des techniques utilisant la lumière » proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies. A défaut d'arriver à maintenir la paix dans le monde, l'ONU s'ingénie à lancer de belles initiatives. Faisons le vœu, pour cette année, que les habitants de notre Terre prennent de plus en plus conscience que le monde de demain ne peut s'envisager que par la tolérance et le partage des richesses et non pas par les guerres. Que cette année apporte à chacun d'entre nous des moments de bonheur

simples et sincères, que cette année voit la courbe de l'emploi s'inverser et l'économie repartir à la hausse. Pour terminer, que cette année vous apporte du bonheur, à vos familles, vos amis et à vous-mêmes.

Quand bébés et mémés fêtent Noël ensemble... Le R.A.M. (relais assistantes maternelles) « L'arc en Ciel » et le Multi-Accueil « Les Coquins d'abord » (La crèche) se retrouvent, de nouveau cette année, autour des résidents du Foyer Clariana. Depuis quatre ans maintenant par la « magie des belles rencontres », un atelier couture est né au sein du foyer. Ainsi, régulièrement tout au long de l'an, des mamies se retrouvent pour couper, tailler, surfiler, coudre avec ardeur dans un seul but : offrir à chaque enfant accueilli au multi-accueil ou chez l'assistante maternelle un cadeau « fait main » mêlant l'utile et l'agréable, le pratique et la douceur. Un véritable travail de création que nos bambins apprécient vraiment, ainsi que leur parents. En retour, les enfants rendent visite aux résidents, dans l'année, pour partager goûters, chansons et moments conviviaux. **Un lien intergénérationnel** qui rassemble, réchauffe et enchante. Moment festif et plaisirs partagés, un bel échange autour de Noël à renouveler encore et encore. Toutes les équipes en responsabilité de la petite enfance sur St Clair du Rhône sont fières de ce projet et remercient vivement les résidents et Françoise Serpolier pour son implication et son dévouement.



La société Adisseo a créé un nouveau site web permettant une navigation fluide, un accès à l'ensemble des informations avec facilité et surtout une page dédiée à ses sites industriels. L'établissement des Roches-Roussillon s'engage ainsi dans une politique de transparence et de proximité avec ses riverains. Vous pouvez dès à présent accéder aux actualités relatives à la vie de l'établissement, découvrir plus précisément les activités de l'entreprise et trouver réponses à vos questions grâce à un formulaire de contact. Bonne navigation sur www.adisseo.com et sur <http://www.adisseo.com/sites/adisseo-roches-roussillon-france/>



TELEPOINTS.INFO

Service d'information et d'accès au fichier national du permis de conduire

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>. Cette information

gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelle que soit sa catégorie.

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont également organisés à proximité de Saint Clair du Rhône. L'accès direct, en temps réel, aux plages de stages est désormais disponible sur le site www.stage-recuperation-points.com.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Les élections départementales en 2015

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Le 1^{er} tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars. Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%),
- **et** un nombre de suffrages égal à au moins **25 %** des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 %** des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.



Magnifique moment que les quatre jours d'exposition commémorant le triste anniversaire des débuts d'un conflit qui allait entrainer nombre de nos jeunes hommes dans une tourmente indescriptible. Nous avons pu revivre en quelques images, en quelques photos ou récits les terribles jours. Merci aux membres de la commission communication qui se sont investis pour cette exposition, merci à Madame Viavant de nous avoir fait revivre les douloureux instants d'une famille, et à Monsieur Guironnet de nous avoir fait partager sa passion de l'histoire. Merci à tous les visiteurs, aux directrices des écoles, aux institutrices pour avoir montré aux enfants cette mémoire du passé merci à ceux spécialement d'une classe qui ont transcrit à travers de magnifiques dessins ces quelques heures passées merci à tous les visiteurs et à ceux qui ont laissé un mot sur le livre d'or. Nous nous souviendrons de vous comme vous vous êtes souvenus d'eux.

Dates à retenir :



Le **Loto** de l'**ASR Basket**, se déroulera le *dimanche 18 janvier 2015* à l'Espace Jean Fournet.

Le **loto** de la **Pétanque St-Clairoise** aura lieu le *samedi 24 janvier 2015* à l'Espace Jean Fournet.

Le **cyclo-cross** organisé par le **Vélo Club Rhodanien** aura lieu le *dimanche 25 janvier 2015* au stade de Varambon.



Un **concours de Belote** organisé par le **Comité des Fêtes** qui se déroulera le *1^{er} février 2015* à l'Espace Jean Fournet.



Mardi 10 février **Don du sang** Espace Jean Fournet à partir de 16h30.

Editio des élus minoritaires :

Et nous voici déjà en 2015, l'heureux moment de vous présenter à vous et à vos proches nos meilleurs vœux.

Cette année il nous appartient de continuer à construire le mieux possible l'avenir de notre commune.

Forts du succès des beaux projets de fin 2014, et tout particulièrement de l'exposition du centenaire, nous souhaitons continuer dans cette dynamique et seront force de propositions sur l'ensemble des projets de la commune : sécurité de nos enfants, santé à portée de tous, logement social, embellissement de notre ville ...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2015 aussi bien dans votre vie professionnelle que personnelle.

www.elancitoyen.com

A très bientôt pour une prochaine lettre...
Le Maire, Olivier MERLIN.